



EPREUVE ORALE ET PRATIQUE CIRQUE

BO spécial N° 2 du 13 Février 2020

Épreuve de l'enseignement de spécialité « arts » de la classe de terminale de la voie générale à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat

NOR : MENE2001790N Note de service n° 2020-024 du 11-2-2020

Partie orale de l'épreuve

Durée : 30 minutes

- première partie : 4 à 6 minutes maximum
- deuxième partie : le temps restant

Temps de préparation et d'échauffement : 30 minutes

Modalités de l'épreuve

L'épreuve orale est organisée en deux parties : **une proposition artistique de 4 à 6 minutes** suivie d'un entretien d'au moins 20 minutes.

Le jury dispose d'une note de présentation du processus de création du candidat, d'une longueur de deux pages maximum.

Au moment de l'épreuve, le candidat se présente avec son carnet de bord.

Celui-ci n'est pas mis à la disposition du jury avant l'épreuve. Le jury l'interroge sur sa proposition, son processus de création en lien avec sa connaissance du cirque et son expérience de spectateur.

La dimension collective de l'épreuve pratique peut être admise : quatre candidats au maximum

(Exclusivement partenaires habituels de l'enseignement au lycée) pourront passer collectivement la partie pratique. Dans ce cas, les entretiens, toujours individuels, seront d'une durée d'au moins 20 minutes.

Composition du jury : Partie orale de l'épreuve

- arts du cirque : l'évaluation est assurée conjointement par un professeur de l'éducation nationale et par un partenaire artistique professionnel qui est intervenu régulièrement dans l'enseignement.

Si, pour la partie orale, le partenaire est dans l'impossibilité de participer à l'évaluation, le jury est constitué par un autre professeur et peut délibérer valablement.

Barème et notation :

Le candidat est noté sur 20 points répartis comme suit :

- 12 points pour la proposition artistique ;
- 8 points pour l'entretien.

On évalue le regard critique et éclairé du candidat sur le processus de création, les réussites et les difficultés de la proposition artistique présentée.

Le candidat s'appuie sur son carnet de bord pour étayer son propos durant l'entretien.

L'évaluation porte sur les connaissances, **les compétences travaillées et les attendus** figurant au programme de l'enseignement de spécialité en arts du cirque.

=>>> RAPPEL : 1) Les compétences :

Personnaliser sa pratique d'une ou deux disciplines issues des grandes familles du cirque (pratiques acrobatiques, manipulations d'objets, jeu comique).

En classe terminale, l'élève approfondit le choix fait en classe de première parmi les familles du cirque.

Il vise une amélioration réelle du langage corporel et l'enrichissement des intentions qu'il attribue aux figures et aux mouvements.

L'engagement corporel, le dépassement de soi avec une prise de risque mesurée permettent cet enrichissement.

Il sait gérer, réguler lucidement et en autonomie la préparation, l'entraînement et la récupération.

Il est autonome dans sa gestion du matériel.

La recherche originale et la fluidité du mouvement, la présence et le jeu scénique sont des axes importants de son travail.

Il poursuit sa spécialisation dans une ou deux disciplines, en référence aux artistes et aux œuvres.

Il doit être capable de s'engager dans un projet de création originale individuelle ou collective.

Identifier et mettre en œuvre les différentes étapes du processus de création.

En classe de première, l'élève a identifié quelques procédés de composition et d'écriture.

En classe terminale, l'analyse de son travail lui permet de faire émerger une démarche et un style personnels.

Il intègre l'univers sonore et musical et la scénographie dans ses choix, étayés par des intentions, une thématique, un propos.

L'élève est capable d'explicitier ses sources d'inspiration.

Il retrace dans son carnet de bord les phases de son acte créatif.

Il propose une prestation collective ou individuelle devant un public.

Interroger les œuvres et construire une analyse critique.

À partir des œuvres étudiées, l'élève mène des recherches documentaires, questionne sa démarche et ses intentions, valorise ses rencontres avec les artistes et approfondit sa connaissance du répertoire. La venue au spectacle est, pour lui, l'occasion de construire une véritable culture et d'élaborer une analyse personnelle argumentée. Il est capable de mettre en lien un spectacle avec d'autres créations, d'identifier les intentions et les effets recherchés par les artistes, ainsi que leur réception par le public. Il apprend à rendre compte de son travail d'analyse à l'écrit comme à l'oral. À cet effet, il peut utiliser son carnet de bord, éventuellement numérique, qui constitue un lieu de réflexion, de recherche, d'expression personnelle, d'analyse et de jugement critique.

Questionnement : « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? »

En classe terminale, l'élève réfléchit à son acte créatif et à son parcours de formation : il approfondit ses connaissances, il analyse ses prestations et les soutient.

Il est amené à créer et à référer sa création à des connaissances, à développer son esprit critique et à construire une approche personnelle du cirque. Explorer des questions humaines et esthétiques, porter des valeurs et les représenter sur la piste devient un enjeu central.

L'élève s'interroge sur ses intentions, sur son rapport au public et sur son interprétation.

Il parvient à saisir ce qu'on nomme au cirque un « état de corps juste », c'est-à-dire un état perçu par le spectateur comme naturel, évocateur et sincère.

Il s'interroge sur l'espace de jeu le mieux adapté à son propos : la piste désigne alors tout espace circassien et public d'expression artistique. En s'impliquant dans son projet créatif et en préparant sa poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, l'élève approfondit les enjeux de la question : « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? »

RAPPEL : 2) Les attendus :

En fin de cycle, l'élève doit :

- Témoigner d'une connaissance approfondie du cirque ;
- Analyser et apprécier une proposition artistique, développer son esprit critique ;
- Formuler une définition personnelle du cirque ;
- Évoluer en toute sécurité, en tenant compte des capacités et des limites de son corps, avoir acquis des réflexes pratiques et des connaissances physiologiques ;
- Se spécialiser dans la pratique d'une ou deux disciplines,
- en maîtriser le vocabulaire spécifique corporel et lexical, les références historiques et le répertoire ;
- S'engager dans un processus créatif et être en mesure de le défendre.

Evaluation

L'évaluation en terminale est en cohérence avec les compétences visées en classe terminale et prépare notamment les épreuves du baccalauréat :

- Créer, interpréter et présenter une proposition circassienne en lien avec le questionnement de la classe de terminale « Pourquoi est-ce que j'entre en piste ? » ;
- Mobiliser des connaissances pour mener une analyse réflexive sur le processus de création et construire un propos oral et écrit qui témoigne d'une capacité de jugement ;
- Élaborer un carnet de bord.